

Les collocations : des mots qui font la paire

Ophélie Tremblay

Numéro 171, 2014

Le lexique : apprentissage et enseignement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/71229ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay, O. (2014). Les collocations : des mots qui font la paire. *Québec français*, (171), 74–76.

Les collocations : des mots qui font la paire

* Ophélie Tremblay



Le lexique d'une langue est composé non seulement de mots simples (*jardiner, école, vif, trop*, etc.), mais aussi d'expressions de toutes sortes (*coup de foudre, mordre à l'hameçon, par conséquent, subir un procès, célibataire endurci*, etc.) et d'autres formules linguistiques particulières (*Défense de stationner, Tel père, tel fils*, etc.). L'apprentissage d'une langue passe par l'acquisition de ces différentes catégories d'expressions, en particulier des locutions et des collocations, deux types de constructions linguistiques qui semblent apparentées, mais qui se distinguent de plusieurs façons. Nous présentons dans cet article les caractéristiques de chacune, en nous attardant particulièrement aux collocations et à la description qui en est faite dans différents dictionnaires. Nous proposons enfin quelques pistes didactiques pour amener les élèves à être plus attentifs aux locutions et aux collocations dans leur environnement linguistique et à mieux les utiliser en situation d'écriture, entre autres grâce au dictionnaire électronique.

Les locutions : des expressions figées

La principale caractéristique d'une locution est d'être une expression « figée ». Cela signifie que l'on ne peut remplacer un des mots qui la composent par un synonyme ou par tout autre mot. Transgresser cette « règle » est susceptible de donner lieu à une forme de dérapage lexical bien connue au Québec : le perronisme¹ (*il a pris la foudre d'escampette, vous dormez en couleurs, cette affaire finit en queue de cheval*). Ces exemples à caractère humoristique illustrent bien le fait que la locution fonctionne comme un tout lexical. D'ail-

leurs, le sens global d'une locution ne peut être déduit en additionnant le sens des différents mots qui la composent. C'est en ce sens qu'on dit des locutions qu'elles sont des *expressions idiomatiques*, des expressions qui doivent être apprises telles quelles lorsque l'on acquiert une langue première (L1) ou une langue seconde (L2). Outre son caractère figé, la locution a la propriété d'être une unité autonome, qui appartient à l'une ou l'autre des grandes classes de mots. Elle occupe donc un rôle syntaxique en contexte de phrase. En ce sens, la locution fonctionne comme n'importe quel autre mot « simple » de la langue et elle devrait être considérée comme telle, en particulier lorsqu'il est question d'apprentissage de « mots » de vocabulaire. La perspective de l'enrichissement lexical (connaître plus de mots) devrait, selon nous, faire la part belle à l'apprentissage de nouvelles locutions. Le travail sur le vocabulaire pourrait également être envisagé dans la perspective d'un approfondissement de la connaissance lexicale, par exemple en explorant les collocations associées à un mot.

Les collocations : de riches combinaisons de mots

À la différence des locutions, qui sont des expressions idiomatiques, les collocations constituent des expressions dites semi-idiomatiques. Une collocation est ainsi formée de deux éléments : une base, soit un mot qui conserve son sens, et un collocatif, un autre mot (parfois une locution) qui accompagne le mot-base de façon contrainte afin d'exprimer un sens particulier, en fonction de ce même mot-base. Par exemple, les expressions suivantes sont des collocations qui expriment le sens général « de faible intensité » (partout dans le texte, le mot-base apparaît avec le soulignement) : *faible murmure ; mince espoir ; maigres applaudissements*. On trouve également des exemples de collocations exprimant l'idée d'intensité grâce à la présence d'un collocatif qui est lui-même une locution : *applaudir à tout rompre ; rire à gorge déployée ; courir ventre à terre, etc.*

Le fait qu'un des éléments de la collocation, la base (ou mot-base), conserve son sens explique pourquoi on considère ce type d'expression comme semi-idiomatique. Le collocatif est utilisé, lui, de façon contrainte. En conséquence, il est souvent impossible d'interchanger des colloca-

* Ophélie Tremblay, professeure, Département de didactique des langues, Université du Québec à Montréal.

tremblay.ophelie@uqam.ca

tifs, même si ceux-ci servent à exprimer une idée semblable : **beau comme un bœuf*, **fort comme un dieu*. Par ailleurs, même lorsque les mots bases sont synonymes, cela ne signifie pas pour autant que l'on puisse interchanger leurs collocations respectifs. Ainsi, *donner de l'aide* et *apporter un coup de main* « sonnent » nettement moins bien qu'*apporter de l'aide* et *donner un coup de main*, bien que les mots *aide* et *coup de main* soient synonymes. C'est en bonne partie l'usage qui fixe les combinaisons de mots que sont les collocations. Le locuteur natif tout comme l'apprenant d'une langue étrangère doit donc apprendre à connaître et à reconnaître les collocations pour mieux les utiliser. Le dictionnaire peut jouer un rôle dans cet apprentissage.

L'encodage des locutions et des collocations dans les dictionnaires

Les locutions et les collocations ne sont pas systématiquement répertoriées ni décrites comme telles dans les dictionnaires courants. Les locutions apparaissent souvent à la fin d'un article, parfois dans le corps de celui-ci. Quant aux collocations, on les retrouve la plupart du temps dans la section réservée aux exemples, mais toutes les collocations possiblement contrôlées par un mot n'y figurent pas forcément. Il faut une lecture attentive d'un article de dictionnaire afin d'y trouver le sens d'une locution ou d'identifier une collocation donnée. Pour faciliter une telle recherche lexicale, on aura plutôt recours à des ouvrages spécialisés, tels le *Dictionnaire des expressions et locutions*, qui présente les locutions du français avec leur sens, leur origine et des exemples d'emploi ; le *Grand Dictionnaire des cooccurrences*, qui répertorie les collocations associées à plus de 5 000 mots du français et son « petit frère », le *Dictionnaire des cooccurrences à l'usage des écoles*, qui contient 3 500 rubriques.

Le dictionnaire électronique *Antidote* présente, quant à lui, les collocations associées à un mot dans une section spécifique, la zone *Cooccurrence*. Ceci nous conduit à présenter la distinction qui existe entre les notions de collocation et de cooccurrence².

Les collocations sont bien des cooccurrences, soit des paires de mots qui

apparaissent fréquemment ensemble. Cependant, toutes les cooccurrences ne sont pas des collocations. Ce qui distingue la collocation, c'est le fait que la combinaison de mots qu'elle constitue répond à ce que l'on appelle un « patron de collocation ». Il s'agit d'une configuration dans laquelle :

- 1 la base et le collocatif occupent un rôle syntaxique donné ;
- 2 le collocatif exprime un sens spécifique par rapport à la base ;
- 3 la relation entre une base et un collocatif donné s'applique aussi à d'autres combinaisons de mots qui répondent aux mêmes configurations syntactico-sémantiques.

La série d'exemples suivants permettra d'illustrer ces caractéristiques (avec le numéro correspondant). Le syntagme *le lait caillé* est une collocation parce qu'on retrouve dans la langue d'autres combinaisons de mots qui (1) répondent à la même structure syntaxique (base nominale-sujet + collocatif verbal) ; (2) qui expriment la même idée (le collocatif véhicule l'idée de dégradation) ; (3) et pour lesquelles on trouve de nombreux exemples : *le vin bouchonne* ; *la crème vire* ; *l'œuf pourrit* ; *le corps se décompose*. En observant cette « suite lexicale », on peut d'ailleurs faire l'hypothèse qu'un mot désignant quelque chose qui a un cycle de vie (aliment, être vivant...) aura un compagnon verbal potentiel pour exprimer l'idée de dégradation : *le beurre...*, *la fleur...* De la même façon, il existe un patron de collocation, ayant la forme (1) collocatif verbal + base nominale-complément du verbe et (2) permettant d'exprimer l'utilisation que l'on doit faire d'un objet, (3) ce qu'illustrent les exemples suivants : *craquer une allumette* ; *porter une bague* ; *rouler à bicyclette* ; *déballer un cadeau* ; *enfoncer un clou* ; *actionner les freins*.

Le choix d'un collocatif ne se fait pas aussi librement que l'on croit, à preuve les combinaisons de mots hasardeuses produites par les élèves lorsqu'ils utilisent le dictionnaire des synonymes. Par exemple, parmi la liste des verbes proposés comme synonymes de *avoir*, on retrouve une panoplie de verbes qui fonctionnent en fait comme collocatifs auprès de mots-bases donnés (*avoir un [vif] succès* → *connaître un [vif] succès* ; *avoir le pouvoir* → *détenir le pouvoir*). Or, comme

nous l'avons mentionné plus tôt, les collocatifs ne sont pas toujours interchangeables (**connaître le pouvoir*, **détenir un succès*). Ainsi, il faudrait apprendre aux élèves à identifier les cas où ils cherchent un verbe ou un adjectif permettant d'exprimer un sens spécifique auprès d'un nom, en consultant pour ce faire un des dictionnaires de cooccurrences cités plus tôt ou encore la zone *Cooccurrences* du dictionnaire électronique *Antidote*, dans laquelle l'information est classée selon le rôle syntaxique joué par la base (sujet, complément direct, etc.), tel que l'illustre la figure 1.

Pour l'instant, les dictionnaires n'identifient pas le sens que permet d'exprimer le collocatif auprès de la base³, mais on peut espérer qu'un dictionnaire électronique comme *Antidote*, qui améliore d'une version à l'autre la qualité de l'information lexicale présente dans les articles, raffinerait encore son catalogue de cooccurrences pour mieux préciser le sens des combinaisons de mots recensées. Pour le moment, le fait que chaque cooccurrence soit accompagnée d'exemples (à droite de la fenêtre, tel que l'illustre la figure 1) permet à l'utilisateur de déduire en partie le sens exprimé par la collocation ou encore de s'assurer qu'il s'agit bien du sens qu'il cherche à rendre.

Pistes didactiques

Nous croyons que si l'on apprend aux élèves qu'il existe des patrons de collocations (servant à exprimer l'intensité, la faible intensité, la façon d'utiliser un objet, l'idée de dégradation, etc.), cette connaissance leur permettra de formuler des hypothèses sur le fonctionnement des mots et sur les combinaisons dans lesquelles ceux-ci tendent à apparaître.

Par exemple, dans un contexte de rédaction d'un texte narratif, on pourrait travailler à partir des noms de sentiments susceptibles d'être éprouvés par un personnage et explorer les collocations qui permettent d'exprimer les différentes « étapes de vie » d'un sentiment (le nom désignant le sentiment constitue dans tous les exemples la base de la collocation) : l'apparition du sentiment (*se mettre en colère*, *tomber en amour*, *prendre peur*), son existence (*éprouver de la colère*, *être en amour*, *ressentir de la peur*), ses manifestations (*rouge de colère*, *déborder d'amour*,

FIGURE 1. ZONE COOCCURRENCE DANS ANTIDOTE

The screenshot shows the Antidote dictionary interface with the search term 'téléphone'. The left sidebar lists various linguistic categories: Définitions (17), Synonymes (14), Antonymes (Aucun antonyme), Cooccurrences (278), Champ lexical (206), Conjugaison (Aucune conjugaison), Famille (21), Citations (15), Historique (7), and Visuel nano^{MC} (13). The main window displays the 'Cooccurrences de téléphone (n. m.)' section, which is organized into several categories:

- Sujet (9)**: le téléphone sonne, le téléphone fonctionne, le téléphone n'arrête pas de sonner, le téléphone se met à sonner, le téléphone ne cesse de sonner et 4 autres...
- Complément direct (22)**: utiliser son téléphone, décrocher son téléphone, acheter un téléphone, raccrocher le téléphone, posséder un téléphone et 17 autres...
- Complément autre (77)**: joint par téléphone, contacter par téléphone, parler au téléphone, avoir au téléphone, joint au téléphone et 72 autres...
- Complément de nom (37)**: numéro de téléphone, coup de téléphone, sonnerie du téléphone, compagnie de téléphone, facture de téléphone.

On the right side of the interface, there is a section titled 'Exemples de la cooccurrence décrocher son téléphone' with several illustrative sentences and their sources:

- En décrochant le téléphone, il hurle aussitôt dans le combiné.** (Jacques Desjardins, *Tirelire, Combines et cie*, Québec Amérique)
- Sans trop réfléchir – je n'avais strictement plus rien à perdre –, je décrochai le téléphone pour prendre rendez-vous avec ce médecin.** (Michel Trépanier, *Jusqu'à toi, Winona*, Québec Amérique)
- Donc, en 2001, Yvon Roé d'Albert décroche son téléphone et contacte tous ses homologues.** (L'Express.fr)
- L'université contrôle à l'improviste l'assiduité et n'hésite pas à décrocher son téléphone pour joindre les absentéistes.** (Le Monde.fr)

trembler de peur), sa fin (*la colère se dissipe, l'amour meurt, la peur s'estompe*). Pour réaliser une telle activité, le recours aux ressources mentionnées dans cet article est incontournable.

L'enseignant, aidé ou non des élèves, pourrait également cibler une liste de mots relatifs à un thème (par exemple les mots *bon sens, fierté, lâcheté, sensibilité* et *tact*, qui désignent des « caractéristiques psychiques ») et effectuer une sélection parmi les collocatifs de ces mots clés, encore une fois à partir d'une recherche dans les ouvrages de référence (par exemple identifier les verbes qui accompagnent ces mots-bases de façon privilégiée en utilisant le classement syntaxique proposé par *Antidote*).

Pour ce qui est des locutions, une activité pourrait consister à donner aux élèves une liste d'expressions tirées d'un site répertoriant des perronismes et leur demander d'en rétablir la forme exacte, en plus de donner le sens de la locution et de rédiger une phrase exemple illustrant son emploi en contexte. Une activité plus humoristique pourrait consister à créer de nouveaux perronismes ou encore à combiner français et arts plastiques en créant des affiches illustrant le sens littéral des locutions, à la manière de l'album *Léon et les expressions*.

Conclusion

La maîtrise des expressions d'une langue, qu'il s'agisse de locutions ou des collocations associées à un mot, est le signe d'une connaissance lexicale étendue. Encourager les élèves à varier leur vocabulaire en utilisant davantage de collocations nous paraît une bonne piste pour les amener à développer leur compétence lexicale. Dans cette démarche, le recours aux dictionnaires mentionnés dans cet article constitue un passage incontournable, susceptible de favoriser non seulement le développement des compétences linguistiques, mais aussi celui des compétences informationnelles. *

Notes

- 1 Le commentateur sportif Jean Perron est reconnu pour son langage coloré et pour son utilisation « détournée » de certaines expressions.
- 2 Cette précision terminologique nous paraît importante, même si nous sommes bien consciente que le terme *cooccurrence* est plus répandu dans les ouvrages et que c'est celui qui est susceptible d'être utilisé par les professionnels de la langue comme les enseignants de français.

- 3 Il existe un dictionnaire spécialisé à vocation pédagogique, le *Lexique actif du français*, qui décrit systématiquement les collocations associées à un mot. Il utilise, pour ce faire, une forme d'encodage que l'utilisateur doit apprendre le temps d'apprendre à maîtriser. Ce dictionnaire ne décrit pas tous les mots de la langue (on y trouve 3 000 entrées), mais chaque description est très détaillée et on identifie explicitement le sens de chacune des collocations qu'il recense.

Références

- BEAUCHESNE, Jean, *Dictionnaire des cooccurrences à l'usage des écoles*, Montréal, Guérin, 2004.
- BEAUCHESNE, Maude et Kim BEAUCHESNE, *Le Grand dictionnaire des cooccurrences. Beauchesne et filles*, Montréal, Guérin, 2009.
- GROOVIE, Annie, *Léon et les expressions*, Montréal, Éditions La courte échelle, 2004.
- MEL'ČUK, Igor et Alain POLGUÈRE, *Lexique actif du français : l'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- REY, Alain et Sophie CHANTREAU, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Éditions Le Robert, 2006.